
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 24/1 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.1.60752

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Charles IV abandonna pour 6000 florins au Conseil les derniers droits du roi sur les Juifs de la ville. C'est donc sous ce régime nouveau d'une entière dépendance vis-à-vis de l'autorité urbaine que les sources ici rassemblées considèrent l'évolution d'un groupe dont le nombre ne s'est jamais remis des massacres de 1349: à peine 20 foyers vers 1410, seulement quatre en 1416 et six d'après l'extrait de 1431 cité en tête du texte. Les documents permettent de suivre, année après année, la lente dégradation du statut des Juifs et les restrictions répétées émises principalement par le Conseil: la fermeture du quartier en un véritable ghetto entre 1432 et 1438, les interdictions vestimentaires et professionnels pour n'en citer que quelques exemples.

Au terme de cette politique dont les sources réunies prouvent la continuité et, en partie, la cohérence, surgit en 1458 la construction annoncée d'un ghetto organisé pour une centaine de personnes: une longue rue sombre, la Judengasse, réunissant de manière fonctionnelle la synagogue, les bains, les points d'eau et les habitations. C'est donc dans l'exclusion planifiée que la politique d'aménagement urbain mûrie au XV^e siècle s'est exprimée de la manière la plus achevée!

Mais jusqu'à présent, ni l'exercice du culte ni l'activité si poussée de l'enseignement n'avaient été touchés. Or, et c'est là un des grands intérêts du recueil qui choisit d'aller jusqu'en 1519, le début du XVI^e siècle voit l'ensemble des livres de prière et d'école confisqués pour quelques années, à l'initiative d'un juif converti, un certain Pfefferkorn. La pré-Réforme s'est donc bien signalée, à Francfort comme ailleurs, par une accentuation de l'exclusion et de la discrimination à l'égard des Juifs à mesure que les conflits de toute la société se cristallisaient autour des débats religieux. Dans les années 1515-1520, seul l'empereur, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, devenait le dernier garant d'un statut minimal qui évita aux Juifs une expulsion générale que réclamaient à Francfort autant l'archevêque de Mayence que les écrits de Luther ...

Ce recueil retrace donc une évolution saisie sur un temps long, qui mène de la période d'une certaine «citoyenneté» des Juifs à celle du contrat sans cesse rogné et amoindri par des autorités urbaines dont les décisions sont de plus en plus envahies par des enjeux religieux à l'approche des dernières décennies précédant la Réforme. Entre cohabitation et partage des droits d'une part et «contrat» communautaire de l'autre, le statut des Juifs, dans une ville de la fin du Moyen Age, ici Francfort, n'est donc pas sans rappeler les thèmes et les termes d'un débat, cette fois plus contemporain, portant sur la place et la coexistence des communautés dans nos sociétés citadines.

Pierre MONNET, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Nils BRÜBACH, *Die Reichsmessen von Frankfurt am Main, Leipzig und Braunschweig (14.-18. Jahrhundert)*, Stuttgart (Steiner) 1994, 670 p. (Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte, 55).

Le professeur Jürgen Schneider qui a dirigé la thèse dont Nils Brübach a extrait le présent ouvrage ouvre avec bonheur cette étude consacrée aux foires de Francfort-sur-le-Main, Leipzig et Brunswick. Pour le préfacer en effet, la foire, à la fin du Moyen Age et aux Temps Modernes, doit être conçue non comme la vitrine d'une région hautement développée, mais bien plutôt comme le point de contact entre espaces de moindre et de meilleur essor. Pour autant, ces points de rencontre furent également des laboratoires d'expériences et d'idées: nombre de techniques commerciales et de procédés bancaires y virent le jour.

Afin de décrire le fonctionnement de ces foires, leurs structures et leur influence sur le reste de l'économie, le chercheur en a retenu trois, observées sur le temps long qui court du XIV^e au XVIII^e siècle. La première d'entre elles, sans conteste, est Francfort, talonnée par Leipzig: toutes deux méritant d'être rangées parmi les rendez-vous de dimension suprarégionale et internationale. La troisième est celle de Brunswick qui prend pour un temps le

commandement des échanges régionaux dans le Nord-Ouest de l'Allemagne et sert, dans l'étude, de point de comparaison.

L'enquête s'ordonne selon un plan classique: définition du «concept», puis étude de cas. Si la construction de l'ouvrage n'étonne pas, elle appelle pourtant deux remarques. N'eût-il pas été préférable d'abord de réserver pour la fin, plutôt que de verrouiller ainsi le débat dès le début, une définition de *la* foire érigée qui plus est en concept (Begriff), c'est-à-dire en un objet abstrait pourvu de fonctions normatives? En second lieu, diviser le livre en deux blocs, l'un francfortois, et l'autre leipzig-brunswickien, revient à placer sur le même plan les deux rencontres de Leipzig et Brunswick, pourtant loin de se valoir.

Touchant les foires de Francfort (ville imprudemment nommée «freie Reichsstadt» [p. 14] sans égard au siècle de référence), il est juste de dire, comme l'auteur, qu'elles ont puissamment contribué à raccorder l'espace de l'Empire à l'économie occidentale des foires. Mais *quid* des bordures méridionales au contact de l'Italie et du système alpin ou de la façade han-séatique, ensembles déjà fort actifs depuis la seconde moitié du XIII^e siècle? En même temps, faire des foires de Francfort les héritières des opportunités laissées par les foires déclinantes de Champagne le long du couloir lotharingien mérite au moins de reprendre le débat, et c'est bien l'inconvénient de ne saisir l'activité francfortoise qu'au XIV^e siècle, en se privant d'apercevoir que la prospérité du XIII^e siècle a permis sur place l'accumulation d'atouts propres qui expliquent, autant que les déconvenues champenoises, l'épanouissement du XIV^e siècle. Mais il convient de faire justice à l'analyse structurelle et fonctionnelle à laquelle se livre l'auteur avec vigueur et fermeté: la foire est contact, point d'accumulation et de rupture de charge, banque éphémère et régulière tout à la fois, carrefour d'hommes et d'influences. D'accord également pour dire qu'elles structurent le temps et l'espace, le calendrier et le déplacement des marchands, qu'elles forment un cycle autant qu'un réseau. Mais alors pourquoi débiter l'ouvrage par un tableau typologique et «paradigmatique» des fonctions fériales sans avoir auparavant fixé ces foires dans leur espace géographique et dans leur calendrier annuel (il faut attendre les pages 614–618, en annexe, pour trouver cet appareil cartographique, et encore réduit au seul marché des changes de Francfort aux XVI^e et XVII^e siècles). Le lecteur appréciera en revanche que l'auteur n'ait pas oublié de mettre en rapport l'existence des foires avec l'environnement démographique¹ et l'«équipement» juridique des villes chargées de les accueillir. Il nous semble toutefois que définir une foire sans évoquer son arrière-pays artisanal et surtout agricole prive un peu la réflexion de son ampleur. Et pourtant c'est bien une des dimensions qu'enseigne l'étude des foires de Champagne pourtant érigées, sans autre forme de procès par l'auteur², en «prototype» de *la* foire médiévale.

On doit reconnaître que l'auteur, parlant des foires de Francfort, connaît bien son sujet et l'histoire de la ville. Il entrevoit les relations entre marché, ville et hommes de pouvoir, sans oublier le clergé. C'est alors l'occasion de voir défiler les grandes étapes de l'essor de la cité du Main, l'importance du palais carolingien et de son fisc, la croissance de son marché, son statut de ville proche du roi, son atelier monétaire, son privilège d'accueillir de plus en plus souvent les assemblées électorales pour désigner le Roi des Romains avant la consécration de la Bulle de 1356 (qui brille toutefois par une absence d'autant plus dommageable que l'élection a des conséquences économiques considérables sur l'histoire des foires...). La faveur du souverain s'est exprimée envers les foires par deux fois: en 1240 et 1330, pour la

1 Il faut relever que le tableau des chiffres de population fourni en annexe –1, p. 593, et extrait de la base de données de Genève (1988) est fausse car les unités reproduites par l'auteur ne sont pas des centaines, comme il l'avance dans la légende, mais des milliers, à moins de croire que Francfort n'avait que 1100 habitants en 1400!

2 Dans la bibliographie citée sur les foires de Champagne, la littérature en français se limite à des titres remontant à 1865, 1915 ou 1937... La citation française placée en exergue du chapitre est elle-même extraite d'un manuel, somme toute banal, de 1897.

confirmation de la foire d'automne et la création de la *Fastenmesse* de printemps. Nils Brübach parvient alors à montrer que son calendrier s'intègre bien dans un cycle de foires qui couvre l'année et s'étend sur le bassin du Rhin (de Worms à Spire) et du Main. Sans nouveauté, mais avec de solides informations, la liaison entre foires de Francfort et arrière-pays wetteravien est faite, d'autant qu'ici une ligue urbaine unissait Francfort à Friedberg et Gelnhausen: était-il interdit dès lors de s'interroger sur la manière dont la conjuration politique des cités a contribué à resserrer l'espace économique dont les foires ont ensuite su tirer parti? Si la notion de »réseau international« à partir du »lieu central« francfortois est un peu vite expédiée, l'organisation interne de la foire de Francfort fait en revanche l'objet de tous les soins de l'auteur. On voit bien ce que les privilèges juridiques doivent en grande partie à la faveur royale, mais on eût aimé que l'auteur se demande à quel prix et par quelle entremise cette faveur fut accordée. On regrettera aussi de ne pas voir surgir les grands clans ou les réseaux d'influence de la ville dans les couloirs de la chancellerie: et Francfort n'en manqua pas aux XIV^e et XV^e siècles. Pourquoi le roi n'a-t-il pas par exemple succombé aux arguments des Mayençais munis d'alléchantes propositions pour créer leur foire ou, mieux, dérober celle de Francfort? L'histoire économique d'une foire mérite aussi son histoire politique.

De même l'auteur insiste-t-il bien sur le rôle du *Geleit* (ces convois escortés de marchands en route pour la foire) dans le succès des rendez-vous francfortois. Or, une carte de ces routes d'acheminement eût révélé que les itinéraires surveillés reproduisaient les chemins d'alliance du Conseil avec les villes et les princes de la région et longeaient les espaces contrôlés par la juridiction urbaine ...

Ce sont assurément les pages centrales consacrées aux aspects bancaires, monétaires et financiers de la foire qui paraissent les plus convaincantes. On lira avec grand profit tout ce que nous dit Nils Brübach des usages du change, de l'adoption de règlements contentieux et de procédures d'arbitrage. Il y a là d'excellents paragraphes sur la naissance de pratiques de commerce auxquelles la banque et le droit des affaires des Temps Modernes doivent une lourde dette. Les grandes catégories de produits échangés sont ensuite passés en revue³, depuis le vin et le textile (colonnes des affaires locales) jusqu'à l'argent et au livre. Des graphiques viennent illustrer la démonstration et de bons parallèles sont menés entre évolution démographique de la ville et fluctuation des échanges. Un bilan des activités est ensuite dressé: en 1550, puis en 1650, à l'aide de deux mémoires patiemment lus et commentés. Entre ces deux dates qui suivent et précèdent deux périodes sombres de l'histoire allemande, un destin urbain se déploie, celui de l'apogée et du perfectionnement technique. Assurément, une Europe capitaliste s'est ici épanouie: Anvers n'en fut pas la seule vitrine ...

S'agissant maintenant du chapitre IV, consacré à la topographie du marché dans la ville, le lecteur ne peut que se réjouir de voir essayées des clés de lecture tournant autour des questions de contrôle de l'espace, d'occupation du terrain de vente et d'entrepôt. On voit bien ainsi la concentration des stands importants autour de la place du Römer, près des bâtiments publics importants, des auberges. Une carte du tissu urbain eût là encore mieux éclairé le propos. Ne pouvait-on aussi, pour les périodes modernes, tenter une approche des loyers? On peut également regretter l'absence d'utilisation des sources narratives: il y eut dès le XIV^e siècle dans les chroniques de Francfort une mémoire de la foire. Comment cet événement semestriel était-il perçu? L'enquête prendrait d'autant plus d'intérêt que les rédacteurs de cette littérature urbaine étaient pour la plupart eux-mêmes fils de grandes familles enrichies par le commerce et les trafics lointains soutenus par la foire ... Rien n'interdisait alors de déboucher sur une esquisse d'étude prosopographique des clans de la cité qui animaient la foire, peuplaient son tribunal (et celui du Conseil de ville), possédaient tout en

3 On regrettera dans les annexes que les colonnes de chiffres des mouvements de la foire du XV^e au XVII^e siècle ne fassent l'objet que d'une courbe pour le XVI^e siècle.

même temps les grands hôtels qui abritaient commerçants, réserves, montures, or et argent. Toute la supériorité patricienne était là: on pouvait par ce biais aussi l'approcher.

Bien sûr, en comparaison, l'histoire des foires de Leipzig et Brunswick (elles aussi qualifiées de ›Reichsmessen‹, de foires d'Empire, désignation un peu ambiguë et simplificatrice si on la rapporte à celle de ›Reichsstadt‹ par exemple) brille d'un moindre éclat que les précédentes, déséquilibre illustré par la répartition du nombre des pages au sein du volume: 370 pour Francfort et 170 pour Leipzig et Brunswick.

Suivons à notre tour cette invitation à plus de brièveté. Si la foire de Leipzig peut se vanter d'une ancienneté peu ou prou comparable à celle de Francfort, son »décollage« fut plus patient. Et pourtant, les atouts ne manquaient pas: population comparable des deux villes en 1500 et 1600, environnement régional favorable (et dynamique dans le cas de Leipzig plus proche des marches mobiles de la colonisation orientale) et liaisons avantageuses. Et même la cession de privilèges fut plus rapide tandis que Leipzig pouvait compter aussi sur la proximité des zones d'extraction de minerai argentifère. Mais c'est seulement au XV^e siècle que la dimension régionale est dépassée, grâce surtout à l'arrivée des Nurembergeois. Le XVI^e siècle, marqué en son tout début par le privilège impérial très favorable de 1507, fut vraiment le temps de l'expansion et la compétition entre Francfort et Leipzig tourne résolument à l'avantage de la seconde dans les années 1560. Il faut voir là, comme nous y invite l'auteur, l'effet des changements de fond de l'économie continentale européenne: la prime ne va plus aux marchés généralistes structurés par le textile comme Francfort, mais aux marchés plus spécialisés et à plus forte valeur ajoutée comme Leipzig et sa revente des minerais et métaux, c'est-à-dire des entreprises qui ont connu plus précocement l'introduction des parts de capital et d'action pour financer extraction, acheminement et conversion. Cette belle envolée des années 1560 est stoppée nette par la Guerre de Trente Ans qui fit plus de ravages encore ici qu'à Francfort et en Hesse. La reprise de la seconde moitié du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle résulta en grande partie de l'arrivée de nouveaux groupes de marchands étrangers: russes, polonais mais aussi Levantins. Or, c'est un renouvellement qui n'eut pas son équivalent à Francfort: sans doute faut-il voir là une des raisons qui impose Leipzig comme la foire dominante de l'espace allemand au XVIII^e siècle, un rôle leader conforté par son contrôle de produits recherchés, du livre luxueux à la porcelaine, même si dès les années 1760–1770 l'affirmation de la proche puissance prussienne commence à faire sentir ses effets économiques.

La troisième foire étudiée, celle de Brunswick, née des privilèges ducaux et royaux de 1498, 1505 et 1521, ne sert pas seulement de faire-valoir aux deux autres. Ce sont plutôt les raisons d'une certaine modestie acceptée qui font de ce cas de figure un terrain d'observation intéressant pour l'historien de l'économie. Plus que l'auteur ne le fait, reconnaissons tout de même, sans verser dans le déterminisme, que la géographie commande parfois un peu. Brunswick n'était pas suffisamment éloignée de Francfort et de Leipzig pour échapper tout à fait à leurs aires respectives et combinées d'influence. En outre, Brunswick était tributaire des cycles de croissance ou de reflux de la Hanse. Enfin, les vicissitudes politiques y ont joué peut-être plus encore qu'ailleurs. Pourtant la ville n'a pas renoncé à sa place: le calendrier des grandes foires lui laissa toujours une fenêtre de tir au mois froid de février et pendant la canicule d'août, activité qui conféra à cette foire un troisième rang honorable et permit à la ville de connaître une confortable aisance particulièrement entre 1730 et 1770.

Au total, nous avons là une étude qui, comme on l'a vu, suscite questions, réactions, corrections et assentiments: c'est le propre des livres touffus. Les éléments de conclusion se laissent également jauger à cette aune du paradoxe. On peut s'accorder sans retenue sur le rôle de pont que ces foires ont joué, rendez-vous dont il est également entendu qu'ils – accrurent la cohérence de l'espace économique allemand. Peut-on pour autant souscrire entièrement à la thèse selon laquelle ce *Messesystem* serait le produit d'une initiative royale? Même en France où le roi contrôle mieux ses villes et ses bourgeoisies, bien des historiens

hésiteraient à s'aventurer sur un terrain pareil: que dire alors de l'Allemagne où le pouvoir royal n'eut jamais le bras aussi long? D'autre part, à force de scruter l'action des pouvoirs royaux et ducaux, le rôle de l'environnement financier et régional, les facteurs chronologiques, les effets des «réseaux d'intégration», l'arrivée ou le départ des étrangers, la pulsation des cycles; on finirait presque par oublier que, dans chaque ville de foire, derrière toute cette organisation, on trouve localement les communautés urbaines mêmes et surtout leurs élites, qui agissent pour garder ces foires et les contrôler parce qu'elles en vivent. C'est sans doute un peu de cette épaisseur humaine que l'on aimerait trouver dans la conclusion d'un ouvrage finalement très technique.

Pierre MONNET, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Dieter KERBER, *Herrschaftsmittelpunkte im Erzstift Trier. Hof und Residenz im späten Mittelalter*, Sigmaringen (Thorbecke) 1995, 473 p. (Residenzenforschung, 4).

L'ouvrage, qui repose sur une thèse de doctorat présentée en 1991 à l'université de Trèves, brosse un large tableau de l'archevêché de Trèves à l'époque de Jean II de Bade (1456–1503), de ses institutions, des moyens d'action à la disposition de l'archevêque, du personnel ... et des endroits où s'exerçait le pouvoir. Alors qu'on aurait pu d'après le titre s'attendre à une analyse des lieux de résidence préférés des archevêques de Trèves, basée sur l'itinéraire suivi, en vue de comprendre la formation d'une capitale territoriale, l'auteur a choisi d'étudier la pratique gouvernementale d'un prince du bas moyen âge, pour poser la question du lieu presque incidemment, à la fin de chaque chapitre. On apprend ainsi beaucoup sur l'histoire générale d'un territoire ecclésiastique dont le prince jouait un rôle de premier plan dans la politique de l'Empire, y compris sur ses relations avec les princes électeurs voisins.

Le premier but poursuivi par Jean de Bade était, par la force des choses, l'assainissement des finances de l'archevêché, il avait hérité d'un endettement de 270 000 florins. Il s'en trouvait obligé de coopérer avec l'empereur et le pape aussi bien qu'avec les états, notamment la basse noblesse régionale et la bourgeoisie, alors que le clergé, et surtout le chapitre cathédral composé de nombreux clercs d'origine extraterritoriale, formait plutôt l'opposition. L'auteur passe ensuite en revue les différentes institutions qui formaient la principauté ecclésiastique: le chapitre cathédral, les diètes, l'administration spirituelle constituée essentiellement de l'officialité, la chancellerie et les archives, les fonctions auliques et les conseils archiepiscopaux, les administrations judiciaire et financière, la cour. A chaque fois il en montre le développement sous Jean de Bade et en analyse le personnel – l'annexe 2, p. ex., résume sur 50 pages les données prosopographiques de 134 conseillers – pour poser finalement la question du lieu: est-ce que telle institution avait déjà un lieu fixe? ou deux? et pourquoi là? Le lieu d'habitation de la plupart du personnel occupé par telle institution n'est pas le moindre des critères pour constater une fixation progressive dans telle ville. D'autre part Kerber présente bien sûr les principaux centres de gouvernement, leur développement urbain, leur équipement préexistant et les réalisations architecturales du très actif Jean de Bade, mais aussi les relations politiques de ces communautés urbaines avec le prince. Ne manque qu'une analyse du lieu de sépulture: choix qui n'est jamais sans conséquence pour le prestige d'une ville.

L'analyse de l'itinéraire proprement dit ou plutôt des lieux de séjours de Jean de Bade reste par contre très succincte. Ce chapitre trouve il est vrai un prolongement volumineux de 60 pages dans l'annexe 1 qui donne pratiquement jour pour jour les indications de séjour avec les références documentaires pour Jean de Bade et son neveu et successeur Jacques II de Bade (1503–1511). Les graphiques qui en sont tirés sont sans appel: Coblenz et surtout la forteresse du Ehrenbreitstein sont les lieux préférés des deux archevêques. Cette conclusion